AVIBEL

Un acteur majeur de la poule bio

Fournissant 2/3 des poules pondeuses biologiques mises en place dans notre pays, Avibel est un acteur majeur de la filière belge de l'œuf bio. Dans cet article, Daniel Van Kesteren qui dirige la Société Avibel, en évoque l'historique, décrit son fonctionnement et ses activités d'élevage de poulettes et de production d'œufs biologiques.

M. Jacquet, Service Technico-Economique, awé asbl

Daniel VAN KESTEREN.

DE LONGUE DATE DANS L'ACCOUVAGE

La famille Van Kesteren est présente de longue date dans l'accouvage belge. Après la guerre, Jacques (le père de Daniel) a créé le Couvoir Avibel, à partir de l'entreprise familiale de sélection avicole initiée par Anne Storms en 1934. Le Couvoir Avibel produisait des poulets de chair et des poules standards.

Au début des années 2000, l'activité liée aux poules conventionnelles a été arrêtée, la production de poulets de chair a été associée au Couvoir Vervaeke de Tielt et Avibel s'est spécialisé dans la poulette biologique.

Aujourd'hui, l'activité principale de la Société est la commercialisation de poulettes biologiques prêtes à pondre. En outre, Avibel propose éventuellement un contrat d'achat des œufs.

Tout en étant associé au côté de Steven Vervaeke dans le Couvoir Vervaeke-Belavi (1), Daniel Van Kesteren se consacre désormais essentiellement à la filière des poules biologiques. Son activité technico-commerciale liée au couvoir est assurée par François cuisinier. De plus, depuis novembre dernier, un collaborateur, Jordy Van Overbeke, a été engagé par Avibel pour le suivi technique des élevages de poulettes et de production d'œufs de consommation.

(1) Le Couvoir Vervaeke-Belavi adhère au Groupe BHV : un partenariat entre les Couvoirs Van Hulst, Belgabroed, Vervaeke-Belavi, Vepymo et Incubel.

AVIBEL, DES POUSSINS AUX ŒUFS BIO

Les poussins : plusieurs couvoirs fournisseurs

Avibel achète à différents couvoirs, des poussins femelles de souche ponte.

L'achat s'effectue selon la souche souhaitée, auprès d'un distributeur attitré. Lorsqu'il s'agit du Groupe ISA (souches Isabrown, Bovans, …) l'interlocuteur est le Couvoir Vepymo ; pour la sélection Lhomann, le fournisseur est Ter Heerdt (NL) tandis que le Couvoir Verbeek (NL) fournit la souche Novogen. Les poules sont brunes (œufs bruns); il n'y a pas de demande pour des œufs blancs en Belgique (contrairement à la Hollande ou l'Allemagne par exemples).

Les poulettes : des éleveurs partenaires

L'élevage des poussins achetés par Avibel jusqu'aux poulettes prêtes à pondre est confié à des partenaires agriculteurs, liés contractuellement à la Société. Le contrat fixe un montant par poulette sortie. Avibel dispose d'un total de l'ordre de 110 000 places d'élevage. Trois élevages sont situés en Wallonie. Ils seront rejoints dès juillet prochain par un quatrième, totalisant près de 60 000 places d'élevage de poulettes.

A raison de 2,6 lots par an, 110 000 places produisent annuellement 280 000 poulettes. La Belgique compte environ 430 000 poules pondeuses bio. Deux tiers du marché belge sont donc couverts par Avibel.

Les plus anciens bâtiments d'élevage sont meublés de caillebotis et de perchoirs. Par contre, les nouveaux élevages sont équipés de systèmes spécifiques des firmes Vencomatic (Jumpstart) ou Janssen Poultry Equipement. Ces systèmes modulables, avec des étages, familiarisent les poulettes aux conditions environnementales qu'elles trouveront à leur arrivée en bâtiment de ponte.

Un schéma étoffé de vaccination

La gestion sanitaire repose avant tout sur la prévention. La vaccination y contribue. Elle peut comprendre les vaccins Marek/Gumboro, Bronchite infectieuse,

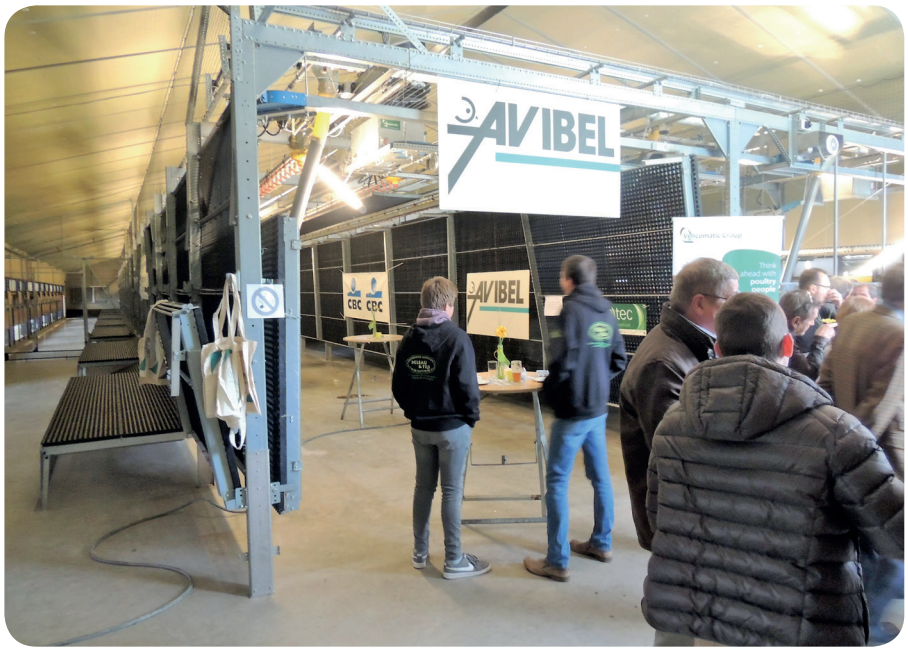

Système Jumpstart. Elevage Dawagne à Sinsin.

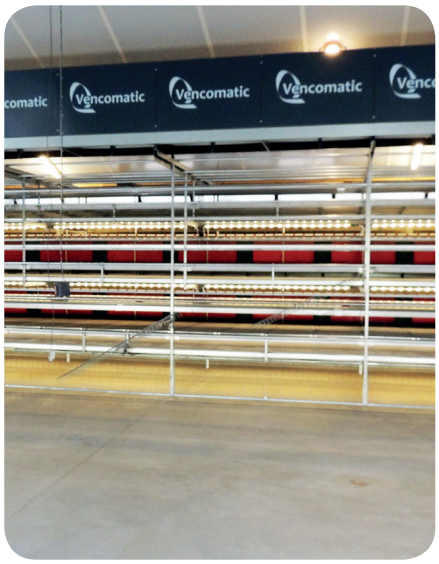

Aménagement intérieur : Système étagé (volière). Elevage BIO EI KORBOL (Bart Cans) à Gingelom.

Coccidiose, Maladie de Newcastle, Salmonelle, Syndrôme infectieux de la grosse tête (SIGT), Laryngotrachéite, Egg Drop Syndrom. Sur demande du client, peut s'y ajouter le Rouget, en particulier pour les élevages à proximité d'une porcherie.

Lorsque les vaccins sont administrés par piqure en élevage, ils sont exécutés par la Société spécialisée Oostvogels (NL). Le coût de la vaccination peut, selon le nombre de vaccins, avoisiner 1 € par poule.

Les pondeuses : un suivi appuyé au démarrage

Avibel livre les poulettes bio prêtes à pondre par lots de plusieurs centaines à plusieurs milliers. Le prix de la poulette avoisine 7,50 €. Il varie selon le nombre livré et les vaccins administrés.

Bon nombre de bâtiments d'élevage ont une capacité multiple de 3 000 (de 3 000 jusqu'à 18 000 poules). Les poules sont logées à raison de 6 par m² de surface utilisable ; elles disposent d'un parcours extérieur équivalent à 4 m² par poule, conformément au cahier des charges pour la production biologique. Ce même cahier des charges stipule en outre que les poules doivent être gardées par groupes de 3 000 maximum. Le bâtiment est divisé en lots pour limiter les possibles pertes qui résulteraient d'étouffements en suite d'un mouvement de panique des volailles.

L'aménagement intérieur des bâtiments est soit de type « sol » : pondoirs et perchoirs sur caillebotis, soit de type « volière ». Dans un bâtiment de 1 000 m², si l'aménagement est de type « sol », il pourra contenir 6 000 poules, par contre, si le bâtiment est équipé d'un système volière (étagé avec tapis de fientes sous les étages), le nombre de m² utilisables est augmenté et il pourra contenir par exemple 7 000 poules. Les jardins d'hiver (extension du bâtiment entre les trappes de sortie et le parcours) sont conseillés.

Aménagement intérieur : Système sol. Pondoirs et perchoirs sur caillebotis.Elevage des Longs Prés (Bedoret/Decaluwe) à Rognée.

Avibel assure un suivi appuyé aux éleveurs débutants. Parmi les points d'attention au démarrage du lot, figurent le programme de lumière (intensité et durée) et l'alimentation. Pour le premier, à l'arrivée en élevage, les poules ont 11 heures d'éclairage. La durée est augmentée progressivement d'une ½ heure par semaine, jusqu'à 15 heures de lumière. Si avec cette durée, le pic de ponte n'est pas satisfaisant, la durée peut être étendue à 16 heures.

Pour réduire le risque de ponte au sol, il est conseillé de circuler souvent dans le poulailler au démarrage. Par ailleurs, le dispositif d'éclairage est généralement tel qu'il incite les poules à monter aux étages en fin de journée. Pour cela, on éteint d'abord l'éclairage le plus bas, ce qui contribue aussi à réduire le risque de ponte au sol.

Gestion sanitaire

Elle repose avant tout sur des actions préventives. A côté du programme de vaccination en élevage, durant la ponte, les poules sont soignées pour résister aux maladies et aux parasites.

Contre les poux rouges, qui agressent les poules, les affaiblissent et les exposent aux maladies, Avibel commercialise depuis près de 3 ans, un produit qui a fait ses preuves et qui est de plus en plus demandé. Acheté en France, Avimite s'ajoute à l'eau de boisson. Daniel

explique que le produit ingéré, qui se retrouve dans le sang, agit comme répulsif pour les poux. Les poux n'attaquent plus les poules. Ils sont privés du sang nécessaire à leur développement et à leur reproduction, la colonie ne s'étend pas et on arrive presque à les éradiquer. Contre les vers, la filière recoure à l'utilisation de produits extraits de plantes. Elaborés en France, ils sont la base de traitements préventifs mis en œuvre dès 15 jours à 3 semaines après l'arrivée des poules et répétés toutes les 3 semaines.

Gestion des paramètres de production

Avibel utilise le programme Porphyrio depuis 1 an et demi. Les élevages de poulettes y adhèrent.

Avibel peut mettre le programme à disposition de ses clients producteurs d'œufs bio qui le souhaitent.

« Prophyrio est un bon système, dit Daniel, on commence à l'installer en direct, c'est-à-dire que les données sont communiquées instantanément via Internet, de l'ordinateur de l'élevage à la base de données Porphyrio : Consommation d'eau, d'aliment, mortalité, poids des poules, ... Ceci pour être encore plus rapide dans les réactions qui s'imposent en cas d'anomalie. Ces données permettent une vue d'ensemble et des comparaisons. L'éleveur peut situer ses résultats. A long terme, au fil des lots, il est possible de voir si tel éleveur de poulettes donne de meilleurs résultats. L'objectif étant de trouver le pourquoi et améliorer globalement. »

Indicateurs techniques :

Durée du cycle de production : entre 14 et 15 mois. Vide sanitaire : 1 mois par exemple.
Nombre d'œufs produits : 330 œufs de 1er choix et 10 à 15 œufs de second choix (sales, petits, cassés, ...).
Consommation d'aliment : environ 51 kg consommés durant le cycle, à partir de 17 semaines d'âge.

Commercialisation des œufs : contrats possibles

L'objet premier d'Avibel est la vente de poulettes prêtes à pondre. Cependant, il y a une demande de producteurs pour des contrats avec prix garanti. Elle est souvent exigée par l'organisme financier. Daniel constate que généralement les éleveurs qui commencent avec des contrats, choisissent d'être en libre après quelques lots. Ils vendent alors directement leurs œufs à un marchand (2), éventuellement, celui pour lequel Avibel faisait initialement l'intermédiaire. Ceci ne pose aucun problème à la Société. Si elle fait une petite marge sur le commerce des œufs, justifiée par les risques contractuels, l'activité reste secondaire vis-à-vis de la vente des poulettes.

(2) Parmi les acheteurs d'œufs bio figurent Bolderhof de Zonhoven : Griet Maes commercialise les œufs de près d'un tiers des poules pondeuses bio belges, Dirk Peetermans de Herselt, la Société E.K.E de Herk-de-Stad et des producteurs indépendants ayant développé leur propre commercialisation.

S'agissant des distributeurs automatiques d'œufs, plusieurs éleveurs s'en sont équipés avec succès, parmi d'autres modes de commercialisation. Daniel pense que dans le cas d'un élevage de taille modeste (1 000 ou 2 000 poules par exemple), pour autant que la situation et le contexte de l'élevage soient propices, choisir d'écouler ses œufs en circuit court, notamment via un distributeur automatique, est une piste raisonnable. Dans l'avenir, cette taille d'élevage risque d'être boudée par les marchands, car trop petite compte tenu du coût des déplacements. Tant qu'il n'y a pas assez d'œufs, il n'y a pas de problème, mais le jour où il y en aura suffisamment, les petits élevages risquent d'être délaissés. Donc, pour ces producteurs, mieux vaut prendre les devants et développer une propre commercialisation.

Aménagement et arborisation des parcours

Convaincu des multiples avantages de l'aménagement et de l'arborisation des parcours, Daniel fait en sorte de stimuler les éleveurs (nouveaux et anciens) à arborer leurs parcours volailles. Proactif, le responsable d'Avibel a contribué à créer un site pilote en Flandre, en concertation avec le projet Agroforestry. Le site pilote est situé à Aalter. L'élevage de 15 000 poules est installé dans un bâtiment loué par Avibel à un ancien fermier. Sa conduite est confiée à un éleveur.

CONJONCTURE ET PERSPECTIVES

La filière a encore trop peu d'œufs pour le moment. La consommation augmente globalement et la proportion d'œufs bio augmente également (elle représente environ 5 % de la quantité totale d'œufs consommés). Il y a donc un double effet positif.

Parallèlement, à la rencontre des opportunités, il se construit de nouveaux bâtiments pour la filière ponte bio tant en Wallonie qu'en Flandre.

En élevage de poulettes bio, les chiffres montrent clairement l'accroissement de la contribution de la Wallonie : + 32 000 places (2 élevages) en quelques mois. 60.000 places d'élevage sur 110 000 que compte Avibel, sont désormais localisées en Wallonie. Daniel, fait remarquer que pour un fermier wallon qui veut faire l'élevage de poulettes, l'activité est intéressante en terme de rentabilité et de temps de travail. Par ailleurs, l'exigence en surface n'est pas énorme, pour 16 000 poulettes, il faut 1,6 ha.

En production d'œufs biologiques, la progression du nombre d'élevages et du cheptel total se poursuit. En Flandre, en août dernier, 15 000 poules pondeuses bio ont été mises en place dans un nouveau bâtiment à Gingelom ; 15 000 autres pondeuses bio ont été mises en place en janvier dernier dans un nouveau bâtiment à Ruiselede (Aalter). En outre, quelques projets s'annoncent encore, tant en Flandre qu'en Wallonie. Quant à la rentabilité, le différentiel persistant actuellement entre la production et la consommation (offre et demande) permet un prix contractuel correctement rémunérateur pour le producteur. En outre, la conjoncture est possiblement favorable au « libre de contrat », pour un revenu potentiellement accru (avec évidement en contrepartie les risques pour le producteur). Remarquons encore, en faveur de la rentabilité, que les performances des poules ont beaucoup augmenté ces dernières années. En revanche, dernièrement, le prix des aliments a lui aussi augmenté.